COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **INTERFACE SOFT SERVICE**
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : Rue de la Faience N° : 16 Boîte :
Code postal : 5300 Commune : Andenne
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Huy
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0451.332.882

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 29-11-1993

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 09-05-2022

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2021 au 31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2020 au 31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-app 6.2, A-app 6.6, A-app 6.7, A-app 6.9, A-app 7, A-app 8, A-app 9, A-app 10, A-app 11, A-app 13, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Ciprietti Benjamin
rue Julien Ghuysen 20
4670 Blégny
BELGIQUE
Début de mandat : 2021-09-17 Fin de mandat : Administrateur

Eubelen Dominique
administrateur
rue J. Quévit 11
5300 Andenne
BELGIQUE
Début de mandat : 2009-03-16 Fin de mandat : Administrateur

Tavernier Jean-Paul
rue Les Communes 8B
4540 Ombret
BELGIQUE
Début de mandat : Fin de mandat : Administrateur

Latour Stephan
rue Victoria 16034
H1A5P5 Montréal, Québec
CANADA
Début de mandat : 2021-09-17 Fin de mandat : Administrateur

RDB SRL (IRE B0681)
0891185124
rue du Long Chêne 3
1970 Wezembeek-Oppem
BELGIQUE
Début de mandat : 2022-05-09 Fin de mandat : Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

DE BORMAN RENAUD (IRE A1741)
Réviseur d'entreprise
rue du Long Chêne 3
1970 Wezembeek-Oppem
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
VM ComptaFisc SRL 0778258714 rue de l'Eglise 20 5340 Gesves BELGIQUE Représenté directement ou indirectement par : Valérie Melis expert comptable stagiaire ITAA rue de l'Eglise 20 5340 Gesves BELGIQUE	52.377.471 10.873.696	A B

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**79.978**	**44.010**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	**27.956**	**11.912**
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**52.011**	**32.088**
Terrains et constructions		22	3.242	8.846
Installations, machines et outillage		23	1.197	2.271
Mobilier et matériel roulant		24	47.573	20.971
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	**10**	**10**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**297.931**	**320.298**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**44.618**	**33.860**
Stocks		30/36	4.286	2.510
Commandes en cours d'exécution		37	40.332	31.350
Créances à un an au plus		40/41	**129.189**	**169.657**
Créances commerciales		40	111.742	159.065
Autres créances		41	17.447	10.592
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**121.651**	**112.586**
Comptes de régularisation		490/1	**2.473**	**4.195**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**377.909**	**364.308**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**203.360**	**232.060**
Apport		10/11	**18.592**	**18.592**
Disponible		110		
Indisponible		111	18.592	18.592
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**184.768**	**85.493**
Réserves indisponibles		130/1	1.860	1.860
Réserves statutairement indisponibles		1311	1.860	1.860
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	3.433	3.433
Réserves disponibles		133	179.474	80.200
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14		**127.975**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**174.549**	**132.248**
Dettes à plus d'un an	6.3	17	**18.260**	**2.907**
Dettes financières		170/4	18.260	2.907
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	18.260	2.907
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	**133.036**	**121.590**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	48.842	42.708
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	15.652	11.137
Fournisseurs		440/4	15.652	11.137
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	68.542	67.398
Impôts		450/3		17.144
Rémunérations et charges sociales		454/9	68.542	50.254
Autres dettes		47/48		347
Comptes de régularisation		492/3	**23.253**	**7.751**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**377.909**	**364.308**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute	(+)/(-)		9900	569.096	553.977
Dont: produits d'exploitation non récurrents			76A	5.426	46.457
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)		62	508.730	466.869
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	31.577	29.684
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation			640/8	3.265	3.187
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes			66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**25.525**	**54.237**
Produits financiers		6.4	75/76B	**106**	**10**
Produits financiers récurrents			75	106	10
Dont: subsides en capital et en intérêts			753		
Produits financiers non récurrents			76B		
Charges financières		6.4	65/66B	**3.035**	**2.316**
Charges financières récurrentes			65	3.035	2.316
Charges financières non récurrentes			66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**22.596**	**51.931**
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)		67/77	**6.797**	**12.492**
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**15.799**	**39.439**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**15.799**	**39.439**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**143.774**	**127.975**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	15.799	39.439
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	127.975	88.536
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2	**44.500**	
Affectation aux capitaux propres		691/2	**143.774**	
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	143.774	
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)		**127.975**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	**44.500**	
Rémunération de l'apport		694	44.500	
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059P	**XXXXXXXXXX**	**142.967**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8029	30.000	
Cessions et désaffectations		8039	8.473	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8049		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8059	**164.494**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129P	**XXXXXXXXXX**	**131.055**
Mutations de l'exercice				
Actés		8079	13.956	
Repris		8089		
Acquis de tiers		8099		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8109	8.473	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8119		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8129	**136.538**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(21)	**27.956**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXX**	**244.023**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169	37.544	
Cessions et désaffectations		8179	41.952	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**239.615**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXX**	**211.935**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279	17.620	
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309	41.952	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**187.604**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)	**52.011**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXXX**	**10**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395	**10**	
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)	**10**	

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	**48.842**
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**18.260**
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	
DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	8,4	8,8
PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE			
Produits non récurrents	76	**5.426**	**46.457**
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	5.426	46.457
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Charges non récurrentes	66		
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts portés à l'actif	6502	**168**	

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	
Montant de l'inscription	91622	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	
Le montant du prix non payé	92022	

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

Codes	Exercice
9220	

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Exercice

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice
12.500

caution solidaire de M. Eubelen en faveur de la société

RÈGLES D'ÉVALUATION

Frais d'établissement
Les frais d'établissement sont amortis par tranche annuelle de 20 % . L'amortissement débute le mois suivant celui au cours duquel ils ont été exposés, et est calculé prorata temporis. Pour les frais d'émission d'emprunts l'amortissement débute le mois suivant la prise en compte et est réparti prorata temporis sur toute la durée de l'emprunt.

Immobilisations incorporelles
Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition ou coût de revient, y compris les frais accessoires et T.V.A. non déductible. L'amortissement de 20 % à 33,3% débute le mois suivant celui au cours duquel ils ont été exposés, et est calculé prorata temporis, y compris les frais accessoires.

Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition ou coût de revient et T.V.A. non déductible. Les frais peuvent être pris directement en, charge.
Les frais d'entretien et de grosses réparations sont pris en charge par l'exercice ou sont prélevés sur les provisions déjà constituées à cet effet. Ils ne seront constitutifs d'immobilisés que dans les cas estimés exceptionnels par L'Organe d'administration.
Pour les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps, les amortissements débutent le mois suivant celui au cours duquel ils ont été exposés, et sont calculés prorata temporis, y compris les frais accessoires. Ils sont pratiqués pour la dernière fois le mois précédant sa sortie.
Les taux annuels suivants sont appliqués :
Terrains:non amortis
Constructions:3,03 % - 6.67%
Installations et machines et outillage: 20 % à 33,33%
Matériel de bureau et mobilier:20 % à 33,33%
Matériel roulant:20 % à 33,33%
Les acquisitions d'un montant unitaire inférieur à € 1.000,- hors T.V.A., sont prises dans les charges de l'exercice à la date de leur acquisition.
Immobilisations en cours et acomptes versés sur immobilisations corporelles : pas d'amortissement.
Pour les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps, des réductions de valeur sont pratiquées en cas de dépréciation durable. Elles peuvent être réévaluées.

Immobilisations financières
1.Participations
Chaque participation est comptabilisée à sa valeur d'acquisition, non compris les frais accessoires pris en charge par le compte de résultat.
A la fin de chaque exercice, une évaluation individuelle de chaque participation et titre de portefeuille est effectuée de manière à refléter, de façon aussi satisfaisante que possible, la situation, la rentabilité et les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.
La méthode d'évaluation utilisée pour un titre est employée systématiquement d'exercice à exercice, sans modification, sauf si l'évolution des circonstances interdit la poursuite de son utilisation.
En principe, l'évaluation est basée, pour les sociétés non cotées, sur la valeur patrimoniale des sociétés, c'est à dire leur actif net comptable corrigé des plus et moins-values latentes estimées de manière objective et prudente et, pour les sociétés cotées, sur le dernier cours de bourse de l'exercice. Toutefois, L'Organe d'administration pourra opter, soit pour un autre critère habituellement utilisé, soit pour la moyenne de plusieurs d'entre eux, en ce compris la valeur patrimoniale.
Les dépréciations durables font l'objet de réductions de valeur; ultérieurement chaque participation peut être réévaluée si la plus-value a un caractère durable.
2.Créances à plus d'un an
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont actées dans la mesure où il y a une dépréciation durable.

Stocks et commandes en cours d'exécution
Les matières premières, pièces et approvisionnements sont évalués au dernier prix d'acquisition.
Des réductions de valeurs sont enregistrées pour les stocks désuets ou à rotation lente si la valeur de revente devient inférieure à la valeur d'inventaire.
Les commandes en cours d'exécution sont évaluées à leur coût de revient.
Ce coût de revient est majoré, compte tenu du degré d'avancement des travaux de fabrication ou des prestations, de l'excédent (en %) du prix (total) stipulé au contrat par rapport au coût de revient (total) lorsque cet excédent est devenu raisonnablement certain. Cette méthode est définie comme la méthode du pourcentage d'avancement des travaux (" percentage of completion ").

Créances à un an au plus
Les créances à un an au plus suivent la même règle que les créances à plus d'un an.
Cependant il n'est pas tenu compte du caractère durable des moins-values ou dépréciations.
Des réductions de valeur sont comptabilisées lorsque le remboursement des créances est incertain ou compromis.

Placements de trésorerie
Chaque placement est comptabilisé à sa valeur d'acquisition, non compris les frais accessoires pris en charge par le compte de résultat. Les titres côtés en bourse sont évalués au cours de bourse. Si la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition, une réduction de valeur est actée.

Provisions pour risques et charges
L'Organe d'administration procède chaque année à un examen complet des provisions antérieurement constituées ou à constituer en couverture des risques et charges auxquels l'entreprise est soumise et procède aux ajustements nécessaires.

Engagements et recours
L'Organe d'administration valorisera les engagements et recours à la valeur nominale de l'engagement juridique mentionné dans le contrat; à défaut de valeur nominale ou dans les cas limites, ils seront mentionnés pour mémoire.
Les actifs détenus pour compte de tiers sont repris parmi les comptes d'engagements et recours.
Les avoirs et engagements détenus pour compte de tiers sont valorisés à leur valeur d'acquisition diminuée ou majorée éventuellement, conformément aux engagements pris.

Actifs et passifs libellés en devises
Chaque participation dont l'acquisition a donné lieu à une opération en devise est reprise à sa valeur historique d'acquisition en euros.
Les autres avoirs et/ou engagements monétaires libellés en devises sont convertis au cours de change moyen du dernier jour de l'exercice. Si L'Organe d'administration considère ce cours comme non représentatif, il peut toutefois décider d'adopter comme cours de clôture, la moyenne des cours du dernier mois de l'exercice ou des quinze derniers jours de l'exercice et des quinze premiers jours de l'exercice suivant.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100	7,7	1,2	8,4	8,8
Nombre d'heures effectivement prestées	101	12.695	1.187	13.882	12.865
Frais de personnel	102	465.230	43.500	508.730	463.668

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	7	2	8,4
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	7	2	8,4
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	6	1	6,9
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	2	1	2,9
de niveau supérieur non universitaire	1202	4		4
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	1	1	1,5
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213	1	1	1,5
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	7	2	8,4
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTRÉES				
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	2	1	2,5
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	2	1	2,7

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	